



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **9 mars 2009**

Délibération n° 2009-0607

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Villeurbanne

objet : Rue Damidot - Construction d'un collecteur - Individualisation de l'autorisation de programme

service : Direction générale - Direction de l'eau

**Rapporteur** : Monsieur Ariagno

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 février 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 mars 2009

**Présents** : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

**Absents excusés** : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), M. Vesco, Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Dagorne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Genin (pouvoir à M. Albrand), Giordano (pouvoir à M. Coste), Mmes Levy (pouvoir à M. Havard), Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Plazzi (pouvoir à M. Le Bouhart), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Lambert), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

**Absents non excusés** : M. Arrue, Mme Bonniel-Chalier, MM. Deschamps, Imbert Y, Kabalo, Louis, Morales.

**Séance publique du 9 mars 2009****Délibération n° 2009-0607**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Rue Damidot - Construction d'un collecteur - Individualisation de l'autorisation de programme**

service : Direction générale - Direction de l'eau

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 février 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La programmation 2009 des opérations dans le domaine de l'assainissement s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées pour le plan de mandat 2009 - 2014 et de la programmation pluriannuelle des investissements pour chaque politique définie par délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008.

Ainsi ce programme concourt à la politique publique de la Communauté urbaine pour la gestion du cycle urbain de l'eau au titre de l'axe d'intervention : Lutter contre les pollutions de toutes natures.

L'opération faisant l'objet de la présente délibération constitue l'une des opérations retenues dans le cadre de la programmation pour 2009 des interventions sur le réseau d'assainissement au titre des eaux usées.

Cet ensemble d'opérations permettra de dépasser le ratio de 50% des investissements consacrés à la rénovation du patrimoine de la Communauté urbaine en matière de réseaux, et de prendre en compte de façon systématique les prescriptions liées à l'amélioration des conditions d'exploitation, tant dans les créations d'ouvrages que pour les rénovations.

L'opération proposée consiste en la construction de 230 mètres de collecteur de diamètre 500 mm, rue Damidot à Villeurbanne.

Ce projet vient en réponse à un problème de desserte à résoudre dans un quartier contenant encore un nombre important d'assainissements autonomes défectueux.

Le matériau de canalisation prévu d'être utilisé est le béton.

Le coût global se décompose en deux parties :

- une partie travaux, chiffrée à 180 000 € HT,
- une partie regroupant les postes de dépenses connexes, estimées à 50 000 € HT, comprenant principalement les essais préalables à la réception des ouvrages, les récolements, les réfections définitives de chaussée.

Il est proposé au Conseil de valider le projet qui lui est soumis pour la réalisation d'un réseau d'assainissement rue Damidot à Villeurbanne pour un montant de 230 000 € HT et de décider l'individualisation en dépense à partir de l'autorisation de programme globale gérer le cycle de l'eau sur le long terme (axe d'intervention : lutter contre les pollutions de toutes natures) d'une autorisation de programme à hauteur de 230 000 € HT ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le projet de construction d'un réseau d'assainissement rue Damidot à Villeurbanne.

**2° - Décide** de l'individualisation d'une autorisation de programme à partir de l'autorisation de programme globale gérer le cycle de l'eau sur le long terme (axe d'intervention : lutter contre les pollutions de toutes natures) à hauteur de 230 000 € HT pour cette opération. La dépense sera réalisée en 2009.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 11 mars 2009.**